

PERMIS B (BOITE AUTOMATIQUE)

Inscription	120,00€ TTC
Forfait Code (validite 1 an)	250,00€ TTC
Séance de code (à l'unité)	10,00€ TTC
Prepacode (internet)	40,00€ TTC
Frais d'accompagnement à l'examen ETG (code)	30,00€ TTC
Heure d'évaluation	43,00€ TTC
Heure de Conduite (13 heures minimum obligatoires)	52,00€ TTC
Frais d'accompagnement à l'examen pratique	52,00€ TTC

DOCUMENTS A FOURNIR

- ✗ Une photocopie de la carte d'identité recto verso de l'élève
 - ✗ adresse mail et numéro de téléphone de l'élève
- ✗ Une photocopie de l'attestation de Sécurité Routière
2^{ème} niveau
- ✗ Une photocopie du certificat individuel de participation à la journée Défense et
Citoyenneté (JDC) pour les plus de 17 ans
 - ✗ Une photocopie du Permis AM
- ✗ Quatre photos d'identité agréé ANTS avec code pour signature numérique
ex : 2MBT00F3184C39B28140E97
- ✗ Un justificatif de domicile de – de 6 mois avec la photocopie de la carte d'identité
correspondant au nom et prénom de ce même justificatif
 - ✗ Une attestation d'hébergement

TARIF AU 01/01/2023
Validité au 30/06/2023

Note d'information

Auto Moto Ecole Foucaux
8 Place Albert Pélérin
50310 Montebourg
02.33.21.15.21
www.autoecole-foucaux.com
Mail : patrick.foucaux@wanadoo.fr

Inscription : 120 € (fiche de suivi +livret de formation + livre de code+livre des vérifications du véhicule+ appli code mobile).

Validité de l'appli code mobile 6 mois à la date d'activation
Validité du prepacode 6 mois à partir de la date d'activation

Frais d'accompagnement à l'examen théorique ETG (code): 30€.

1 heure d'évaluation de conduite: 43€ pratiquée afin d'établir le contrat pour une durée de 24 mois.

1 heure de conduite: 52 €.

Frais d'accompagnement à l'examen pratique: 52 €.

Pour la présentation aux examens une pièce d'identité en cours de validité est obligatoire.

L'évaluation de départ se règle le jour de l'évaluation.

Les leçons de conduite se règlent toutes les 3 heures.

Pas de frais de dossier lors de la restitution du dossier.

Pour un montant égal ou supérieur à 25 €, un reçu sera édité.

En cas d'échec à l'examen de code seul les frais d'accompagnement seront facturés, le forfait code reste valable (si validite moins d'1 an).

En cas d'échec à l'examen de conduite, de nouveaux frais d'accompagnement seront facturés ainsi que les heures de conduite nécessaires.

En cas de difficultés durant l'apprentissage, vous avez la possibilité d'opter pour la conduite supervisée.

Heure de code: Lundi à 18h , Mercredi à 18h et à 19h, Vendredi à 18h et à 19h, Samedi à 11h.